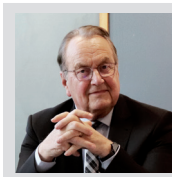




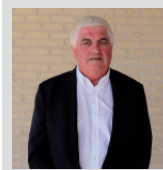
LES ÉLUS DU PAYS DE FALAISE

LE PRÉSIDENT 2014-2020



Claude LETEURTRE
Vice-Président du Département du Calvados

LE PRÉSIDENT (JUILLET 2020)



Jean-Philippe MESNIL
Président de la Communauté de Communes du Pays de Falaise

LES VICE-PRÉSIDENTS



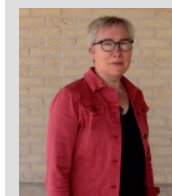
Clara DEWAËLE
1 ère Vice-Président
au Développement
économique



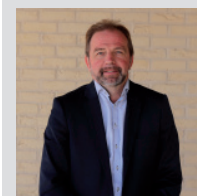
Jean-Pierre GOUPIL
2 ème Vice-Président
à l'Aménagement de
l'espace



Gérard KÉPA
3 ème Vice-Président
à l'Accompagnement
des Communes



Sylvie GRENIER
4 ème Vice-
Présidente au Cadre
de Vie



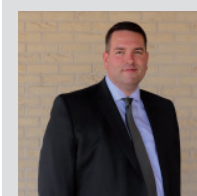
Jean-Yves HEURTIN
5 ème Vice-Président
au Développement
Durable



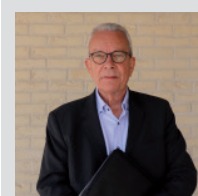
Jean-Luc ANDRÉ
6 ème Vice-Président
aux Finances



**Maryvonne
GUIBOUT**
7 ème Vice-
Présidente
Commission d'appels
d'offres

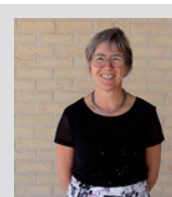


Kévin DEWAËLE
8 ème Vice-Président
à l'Environnement

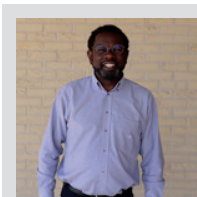


Jacques GARIGUE
9 ème Vice-Président
à la Culture et au
Patrimoine

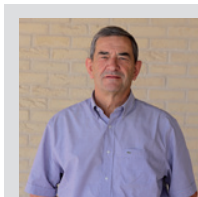
LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Béatrice MARTIN
Dossiers touristiques



Tony ALIMECK
Pour la GEMAPI



Norbert BLAIS
Pour le pôle
environnemental

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



M. Claude LETEURTRE

Président de la Communauté de Communes du Pays de Falaise 2014-2020
Vice-Président du Département du Calvados

PAYS DE FALAISE : DES PAS DE GÉANTS !

Dans les bons comme dans les mauvais moments, les habitants des communes se tournent vers leur maire, chacun sait ce qu'il fait et le connaît. La Communauté de Communes qui agit parallèlement, paraît plus éloignée, plus abstraite, pourtant elle occupe une part importante de l'emploi du temps des élus et, en particulier des maires. En effet aujourd'hui, la Communauté de Communes du Pays de Falaise (CCPF) a des compétences propres et essentielles pour les communes : l'économie, les aides à l'habitat, le ramassage des ordures ménagères, l'assainissement, l'eau potable... Autant d'actions tangibles qui touchent le quotidien des habitants de nos 58 communes. Avec mes collègues maires, j'ai souhaité que nous puissions prendre de la hauteur, réfléchir aux besoins sur les dix années à venir et proposer un nouveau cap. Ainsi, sur cette dernière mandature, notre Communauté de Communes a fait des pas de géants en se dotant d'un projet de territoire, en initiant un PLUih, en restructurant son budget...

La Communauté de Communes du Pays de Falaise (CCPF) a adopté depuis 2015 un projet de territoire issu de concertations avec les élus et les habitants.

Nous avons suivi **CINQ LIGNES DIRECTRICES** :

- > FAVORISER ET SOUTENIR L'EMPLOI
- > RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ
- > CONSTRUIRE UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE
- > INTENSIFIER L'ACCOMPAGNEMENT AUX COMMUNES DU PAYS DE FALAISE
- > AGIR POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE

et affirmé **QUATRE PRINCIPES** :

1. Restaurer la capacité d'INVESTISSEMENT en rétablissant des marges financières anéanties par la baisse des dotations de l'Etat. Cela a nécessité l'instauration d'une fiscalité sur le foncier, une augmentation de la taxe d'habitation et la recherche de nouveaux financements.

Le budget communautaire s'élève en 2020 à 31,7 Millions d'Euros répartis en 13 budgets :

- > 1 budget principal - 13 millions d'euros
- > 8 budgets alloués au développement économique - 9,1 Millions d'euros
- > 2 budgets Environnement (Déchets - Gémap) - 4,4 Millions d'euros
- > 1 budget Assainissement - 5,3 Millions
- > 1 budget Foyer Jeunes Travailleurs - 1,2 Millions

2. Ajuster les COMPÉTENCES : privilégier pour l'échelon intercommunal les compétences nécessaires à une DGF bonifiée (La Dotation Globale de Fonctionnement est le concours financier de l'État au budget des collectivités territoriales) et favoriser les communes dans l'exercice des compétences de proximité (scolaire, voirie...) Nous n'avons pas pris la compétence scolaire après étude et vote des communes.

La CCPF a ainsi mobilisé toutes les ressources nécessaires pour mener à bien son projet de territoire. La prise de nouvelles compétences et de nouvelles coopérations a permis d'impulser une belle dynamique. Notre participation à la construction du pôle métropolitain Caen-Normandie Métropole, le transfert des services vers un nouveau siège social et la création d'un service communication ont participé à l'amélioration de la visibilité de la Communauté de Communes.

3. Agir sur le VOLET ÉCONOMIQUE pour développer l'emploi (Foyer Jeunes Travailleurs, parcs d'Activités, ateliers Relais) avec une stratégie du tourisme (création du Mémorial des Civils dans la Guerre, essor des événements comme les Extraverties), tout en portant une attention particulière à l'hôpital.

4. Développer la CULTURE comme outil d'attractivité du territoire, au service de toute la population.

Nous avons affirmé un objectif fort : faire vivre harmonieusement une « **Communauté Pays de Falaise** » pour tous ses habitants et la nouvelle équipe continuera la dynamique enclenchée avec encore de beaux projets à venir au service des habitants du Pays de Falaise.



Retrouvez le document bilan complet sur
> www.paysdefalaise.fr

CONTACT PRESSE

Service Communication
Communauté de Communes du Pays de Falaise
Tél : 02.31.90.42.18 - communication@paysdefalaise.fr



ENSEMBLE, NOUS PRÉPARONS L'AVENIR !

Chaque jour, les entreprises de notre territoire créent de la richesse et de l'emploi. La Communauté de Communes aussi ! En anticipant, en aménageant, en construisant, en étant à l'écoute des besoins des entreprises. Depuis plus de 25 ans, cela s'est traduit par la viabilisation de six parcs d'activités, la construction d'immobilier d'entreprises (Plus de 50 bâtiments construits), ainsi que de nombreuses actions menées par notre service développement économique pour organiser et animer le réseau. Nous poursuivrons la dynamique actuelle pour favoriser le développement et l'emploi sur notre territoire.

UN GUICHET UNIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le guichet unique que constitue le service développement économique du Pays de Falaise est un élément essentiel tant il a un rôle important de facilitateur dans l'accueil, l'orientation, l'accompagnement, personnalisés et adaptés, des porteurs de projets et chefs d'entreprises.

Dans le contexte sanitaire et social que nous connaissons actuellement lié à la COVID-19, il est primordial que la Communauté de Communes soit présente au plus près des entreprises en allant à leur rencontre. Le but de ces rencontres est de constater la situation économique des sociétés du Pays de Falaise afin d'identifier les besoins et problématiques rencontrés. La CCPF reste à leurs côtés et les oriente vers les dispositifs d'aides notamment ceux de la région Normandie.



PÔLE ÉCONOMIE SOCIAL ET SOLIDAIRE (ESS)

Nous continuerons à travailler jusqu'à l'aboutissement de la création du Pôle ESS. Ce projet est sur le point d'être concrétisé, puisqu'un bâtiment (à la place de l'ancienne friche Point-P à Falaise) est en cours d'aménagement pour accueillir différentes associations du Pays de Falaise œuvrant pour l'Économie Sociale et Solidaire.



Favoriser le rayonnement du Pays de Falaise par le développement de différents axes touristiques portés par notre Office de Tourisme.

Avec :

- > la réalisation de nouveaux documents touristiques pour une promotion ciblée,
- > l'organisation d'événements forts : Festival les ExtraVerties à Pont-d'Ouilly, Le Son et Lumière la Fiancée de Falaise, participation à l'organisation des Médiévales de Falaise avec le Château-Guillaume-le-Conquérant,
- > la valorisation de nos chemins de randonnée

...

CONTACT PRESSE

Service Communication

Communauté de Communes du Pays de Falaise

Tél : 02.31.90.42.18 - communication@paysdefalaise.fr



INTENSIFIER L'ACCOMPAGNEMENT AUX COMMUNES

L'accompagnement aux communes reste un axe fort. Faciliter les groupements de commande des communes, apporter un appui en ingénierie, permettre l'utilisation de matériel partagé, favoriser les rencontres des secrétaires de mairie, être à l'écoute des besoins des communes... font partie de notre feuille de route.

LES MUTUALISATIONS AVEC NOS COMMUNES

Afin d'accompagner les Communes du Pays de Falaise dans l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage, les élus de l'ancienne commission mutualisation de la Communauté de Communes ont acquis en mars dernier du matériel performant mis à disposition des 58 Communes du territoire.

Par cet achat de solution de désherbage zéro pesticide, la Communauté de Communes renforce son action en faveur d'un développement plus durable et poursuit les actions réalisées pour le bien-être des habitants.

L'objectif est également de permettre aux communes de les utiliser plusieurs jours par an sans être contraintes d'investir de façon importante pour ces matériels performants.

La mutualisation avec nos communes restera un axe fort de ce mandat.

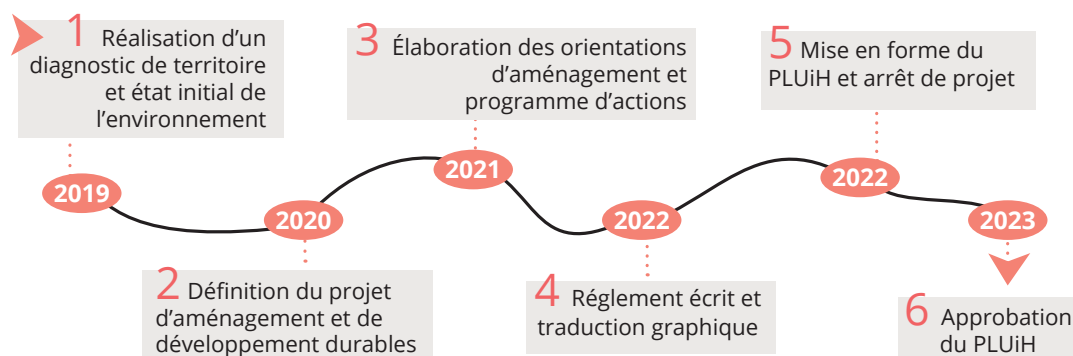


LE PLUIH, UN OUTIL INDISPENSABLE POUR UN AMÉNAGEMENT HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ DU PAYS DE FALAISE

La Communauté de Communes du Pays de Falaise continue l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat (PLUIH) en concertations avec les 58 communes du territoire. Ce document traduira un urbanisme de qualité pour le Pays et notre communauté dans une perspective de développement durable.



LE CALENDRIER D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT - PLUIH





AGIR POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE

La Communauté de Communes a amorcé un important travail pour relever les défis environnementaux avec l'approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Désormais, la diminution de la consommation énergétique, le développement des énergies renouvelables, la préservation de la biodiversité, les modes de déplacement doux... font partie de notre quotidien. Avec la hausse régulière de la consommation des ménages et la multiplication de nouvelles matières, les problématiques liées aux déchets (pollution, santé, gaspillage de ressources) sont rapidement devenues un enjeu important pour le Pays de Falaise.

REVALORISER NOS DÉCHETS, UNE NÉCESSITÉ !



En charge de la compétence Déchets Ménagers, la Communauté de Communes agit pour la revalorisation des déchets ménagers avec plus de 97 points de recyclage pour 320 colonnes de tri sélectif sur le territoire.

UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE EN PROJET

La Communauté de Communes a retenu un cabinet d'étude pour travailler sur la mise en oeuvre d'une étude concernant la nouvelle déchèterie.

BARRAGE DE PONT-D'OUILLY



Suite à un effondrement partiel du seuil du barrage de Pont-d'Ouilley sur l'Orne, la problématique de la réhabilitation de celui-ci se pose à la Commune maître d'ouvrage en sa qualité de propriétaire. Cependant, sur proposition de Monsieur LETEURTRE, et en accord avec la commune de Pont-d'Ouilley, la Communauté de Communes du Pays de Falaise, compétente en matière de tourisme, d'économie et de GEMAPI, assure une maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération.

Un cabinet d'études a été retenu en juillet 2020 pour étudier les différents scénari permettant à la fois la restauration de la continuité écologique et la pratique nautique.

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

La Communauté de Communes du Pays de Falaise, dans une démarche volontariste, a pris en charge de façon anticipée la compétence « Assainissement » dans son intégralité (assainissement collectif et non collectif), depuis le 1er janvier 2018. Cette compétence relative à l'assainissement collectif vient compléter celle du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) exercée par la Communauté de Communes depuis 2005.

La compétence « Assainissement collectif » concerne 27 communes du territoire communautaire ; celles-ci disposent d'ouvrages collectifs de traitement des eaux usées (22 stations d'épuration). La compétence « Assainissement non collectif » concerne les 31 autres communes du territoire.

De même la CCPF a pris la compétence Eau potable, déléguée au syndicat d'eaux Sud Calvados.

LA LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES - LES RAGONDINS ET RATS MUSQUÉS

Les problèmes posés par la prolifération de ragondins et rats musqués sont nombreux : préjudices en matière de santé publique et animale (leptospirose), dégâts occasionnés aux cultures, ou encore dommages occasionnés aux berges et ouvrages hydrauliques.

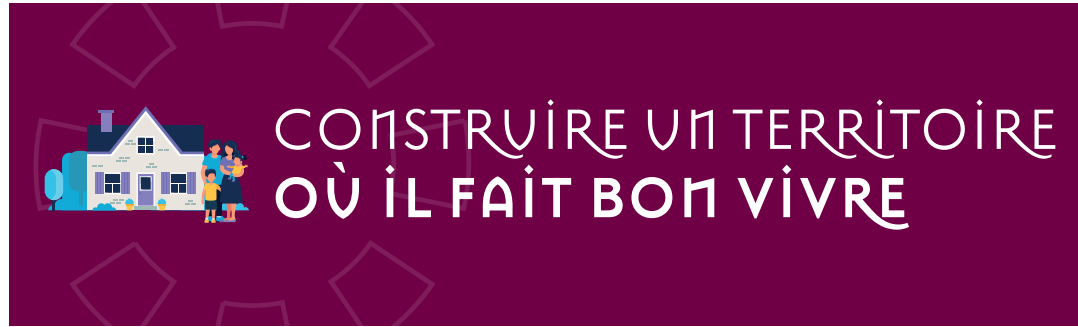
La Communauté de Communes s'est donc engagée aux côtés de la FREDON Normandie pour aider ses communes. Près de 80 piègeurs résidant sur tout le territoire communautaire ont ainsi participé à la dernière réunion pour la mise en place de la lutte.

Les piègeurs pourront commencer les captures dès la mise en fonctionnement des trois points de collecte du territoire (Eraines, Ussy et Vignats) dans les semaines à venir.

CONTACT PRESSE

Service Communication

Communauté de Communes du Pays de Falaise
Tél : 02.31.90.42.18 - communication@paysdefalaise.fr



AMÉLIORER L'HABITAT EN PAYS DE FALAISE

La Communauté de Communes du Pays de Falaise est dotée de la compétence « Habitat ». Elle travaille en collaboration avec plusieurs organismes pour apporter aux habitants conseils et aides pour améliorer leur habitat.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une action concertée entre l'Etat, les collectivités locales et l'ANAH pour favoriser l'amélioration de l'habitat : rénovations énergétiques ou adaptation au vieillissement et au handicap...

Initialement mise en place du 7 septembre 2016 au 6 septembre 2019, cette opération avait déjà été prolongée d'une année supplémentaire.

Suite à des réunions avec les services de l'Etat, la Communauté de Communes du Pays de Falaise a obtenu une ultime prolongation jusqu'au 31 décembre 2020.

Grâce à l'OPAH, il est possible de bénéficier de dispositifs avantageux tels que les aides de collectivités en plus des aides de l'Etat, il est donc important pour les habitants de profiter de ces derniers mois pour réaliser les demandes de subventions.



L'OPAH S'ADRESSE AUX :

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS :

- > logement occupé à titre de résidence principale,
- > sous conditions de ressources en fonction de la composition du ménage ;

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS :

- > de logement(s) occupé(s) ou vacant(s),
- > location à titre de résidence principale pour une durée minimale de 9 ans,
- > aide sans conditions de ressources.

POUR QUELS TRAVAUX ?

LES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES SONT CEUX DESTINÉS À LA REMISE EN ÉTAT ET À LA MODERNISATION DES LOGEMENTS :

- > amélioration en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement énergie, d'isolation acoustique,
 - > accessibilité et adaptation aux personnes âgées ou en situation de handicap ;
- Il est notamment prévu un effort particulier pour les travaux d'économies d'énergie (isolation, chauffage, ...).

LES AVANTAGES DE L'OPAH :

- > Accompagnement des propriétaires sur un plan technique, financier et administratif ;
- > Réserve prioritaire des crédits ;
- > Aides financières complémentaires des collectivités.

DES PERMANENCES SOLIHA À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FALAISE POUR ORIENTER ET AIDER LES HABITANTS

Pour consulter les horaires des permanences 2020 :

> www.paysdefalaise.fr



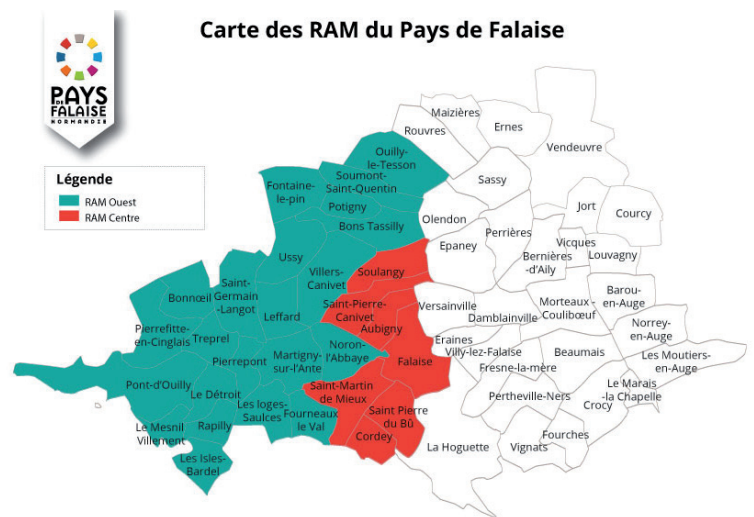
CONSTRUIRE UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE

L'accès à différents modes de garde pour nos enfants, à l'éducation de la maternelle aux études supérieures, l'accès à la culture, l'accès à une multiplicité d'activités sportives, sont des axes primordiaux pour faciliter et améliorer le quotidien de tous en Pays de Falaise.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR LA PETITE ENFANCE

Avec la récente prise en compétence du RAM (Relais Assistants Maternels) en janvier 2020, le Pays de Falaise répond aux besoins des habitants et aux professionnel(le)s de la petite enfance par la création d'un RAM communautaire. Nous avons ainsi pu, en collaboration avec les services de la CAF, étendre le RAM de Falaise au centre et à l'ouest de notre territoire avec deux RAM déjà créés. Le RAM Ouest et le RAM Centre sont opérationnels et ont commencé leurs actions auprès de 29 communes du Pays de Falaise. Pour les communes non concernées par ces deux RAM, une permanence est organisée par les animatrices responsables à Morteaux-Coulibœuf chaque mois. D'ici 2022, l'ensemble du Pays de Falaise sera pris en charge par le RAM communautaire.



POUR LA JEUNESSE

L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS EN PAYS DE FALAISE

Pour permettre à tous les enfants de savoir nager, la Communauté de Communes prend en charge les transports nécessaires des écoles au Centre aquatique Forméo à Falaise et l'utilisation des lignes d'eau du centre aquatique.

> Coût annuel pour la Communauté de Communes du Pays de Falaise : 179 000 €



Covid 19 : les activités de notre Centre aquatique reprennent dans le respect des règles sanitaires, la Communauté de Communes du Pays de Falaise a soutenu financièrement le gestionnaire afin de pallier aux difficultés de la crise et de permettre un maintien de l'ouverture des bassins et des activités pour ses habitants.



POUR LA JEUNESSE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE FINANCE L'UNION SPORTIVE DU PAYS DE FALAISE (USPF)

L'union Sportive du Pays de Falaise regroupe une quarantaine d'associations œuvrant pour le sport sur le territoire. **La Communauté de Communes du Pays de Falaise finance à hauteur de 237 000 €.** Il s'agit de la plus haute subvention communautaire.

Grâce à cette subvention, l'USPF apporte aux clubs :

- > Aide au développement des activités sportives en milieu rural
- > Aide aux licenciés jeunes de 6 à 25 ans.
- > Aide à la professionnalisation du personnel d'encadrement.
- > Aide aux projets des clubs sportifs (maintien du sport au sein des communes, organisation de manifestations sportives et extra sportives).
- > Aide à la formation des bénévoles.
- > Aide aux déplacements en bus ou minibus pour les compétitions.
- > Participation aux championnats de France des établissements scolaires adhérents.

UN LIEU COUVERT POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DES GROUPES SCOLAIRES EN VISITE À FALAISE

Afin d'accueillir les groupes scolaires en visite à Falaise dans les meilleures conditions possibles, la Communauté de Communes du Pays de Falaise a effectué des travaux de rénovation d'un bâtiment situé Place Guillaume le Conquérant. Une salle adaptée et des sanitaires seront ainsi mis à disposition des publics scolaires dans les prochains mois. C'est l'Office de Tourisme, en charge des accueils touristiques qui en aura la gestion.

POUR TOUS

UN PÔLE DE SANTÉ À POTIGNY

La Communauté de Communes accompagne les professionnels de santé de Potigny dans la réalisation d'un pôle de santé.

LA MOBILITÉ / LES DÉPLACEMENTS : UN DOUBLE ENJEU

La mobilité est l'un des principaux freins pour l'accès à l'emploi, à la formation et plus largement pour l'accès aux services (santé, commerces...)

Dans un même temps, nos déplacements routiers ont un impact important sur notre environnement et la qualité de l'air que l'on respire.

C'est pour cela que la Communauté de Communes va développer différents outils avec les acteurs locaux pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux des déplacements de nos habitants. L'objectif est de faciliter les déplacements de tous les habitants et de les accompagner vers des modes de déplacements doux plus durables.



Retrouvez l'annuaire des clubs sportifs de l'USPF sur notre site :

> www.paysdefalaise.fr



La CCPF a été lauréate d'un appel à projet national (8 territoires retenus) et l'ADEME va ainsi la soutenir dans la mise en place de ses actions, notamment :

- > un service d'auto-partage de véhicules électriques avec ou sans permis
- > un service de location de vélos électriques
- > un accompagnement des demandeurs d'emplois rencontrant des problèmes pour se déplacer (déjà en place depuis 2 ans).

CONTACT PRESSE

Service Communication

Communauté de Communes du Pays de Falaise

Tél : 02.31.90.42.18 - communication@paysdefalaise.fr



Cultivons nos talents ! Nourrir la curiosité dès le plus jeune âge, faire voyager les esprits, développer l'oreille, favoriser l'expression artistique... une ambition portée par notre Communauté de Communes. Pour cela, la CCPF cultive depuis plusieurs années la carte du réseau. Apporter au plus près des habitants une offre cohérente et de qualité, en s'appuyant sur un réseau de professionnels, de bénévoles, d'associations et en travaillant étroitement avec les partenaires de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Normandie et le Département du Calvados.

MÉDIATHÈQUE DU PAYS DE FALAISE

RÉOUVERTURE ET REPRISSE DES ACTIVITÉS

- > Réouverture des médiathèques aux horaires habituels pour le prêt de documents.
- > Programmation de quelques animations sous réserve de pouvoir respecter les règles sanitaires en vigueur.

DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR UN MEILLEUR SERVICE AUX USAGERS

> UN NOUVEAU SYSTÈME DE PRÊT SIMPLE ET RAPIDE POUR LES USAGERS, ACCESSIBLE DANS LES QUATRE MÉDIATHÈQUES - FIN 2020

Appelée RFID (Radio Fréquence Identification) cette nouvelle technologie permettra aux usagers de se rendre en médiathèque et d'emprunter librement les documents de leur choix via un automate de prêt.

Les avantages de ce système sont nombreux :

- L'autonomie des usagers pour le prêt et le retour des documents ;
- Une plus grande disponibilité des bibliothécaires pour améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des publics ;
- La sécurisation des documents (système antivol, récolement des collections).

L'ensemble des documents a été encodé pendant l'été. Les matériels et nouveaux mobiliers seront livrés en octobre et novembre 2020.

> UN NOUVEAU PORTAIL WEB - DÉBUT 2021

La modernisation de l'ensemble des services numériques s'effectuera également par la refonte du site internet de la Médiathèque communautaire qui permettra :

- > Une nouvelle approche de la navigation, intuitive, attractive et agréable
- > Une nouvelle présentation, un nouveau design et un contenu retravaillé
- > Une recherche documentaire plus intuitive et fiable
- > Les actualités et agendas des événements proposés par la Médiathèque
- > Les réservations de documents et un accès aux ressources numériques (livres numériques, films, musiques, formations...) facilités
- > La possibilité de se préinscrire à distance avec mise en place du règlement par carte bancaire.

Pour faciliter la mise en oeuvre de ces nouveaux services, la Médiathèque sera fermée exceptionnellement jeudi 15 et vendredi 16 octobre.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE FALAISE

Notre école de Musique a fait sa rentrée, à Falaise, à Pont-d'Ouille, à Potigny ou à Morteaux-Couliboeuf, l'enseignement musical se répand aux quatre pôles du Pays de Falaise. L'école de Musique du Pays de Falaise propose des enseignements musicaux variés accessibles dès 4 ans :

- > Flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, percussion/batterie, piano, guitare, accordéon, violon, alto, violoncelle, contrebasse...
- > Éveil musical (de 4 à 7 ans) ;
- > Formation musicale enfants et adultes ;
- > Chant enfants et adolescents.

Les Inscriptions sont ouvertes



CONTACT PRESSE

Service Communication

Communauté de Communes du Pays de Falaise
Tél : 02.31.90.42.18 - communication@paysdefalaise.fr

